

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Nominations ecclésiastiques. — IV Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal, pour venir en aide aux Lithuanjens. — V L'unification des catéchismes. — VI Courtes réponses à diverses consultations. — VII M. l'abbé Alfred Sauvé. — VIII Tenue des enfants de chœur. — IX Union Saint-Jean. — X Assurance des Fabriques.

AU PRONE

Le dimanche 28 octobre

On annonce :

La Toussaint;
 Les vêpres des morts;
 Le mois des morts¹;
 Le premier vendredi du mois.

Indulgence plénière toties quoties, pour tous les fidèles, dans toutes les églises et chapelles, le 2 nov. (à partir de midi le 1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 28 octobre

Messe des Saints Simon et Jude, 2e cl.; mém. du XXIIe dim. après la Pentecôte; préf. des apôtres. — Aux II vêpres, mém. du dim.

Le jeudi 1 novembre

Fête de la TOUSSAINT, double de 1e cl. avec oct.; préface commune. — Aux II vêpres, aucune mém.

Aux vêpres des morts, on reste assis (après les psaumes) pour le verset, le répons et l'ant, du **Magnificat**; après la répétition de l'antienne du **Magnificat**, on s'agenouille jusqu'après l'oraison.

¹ En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique, (non semi-publique), dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.